

| DÉGUSTER |

# La tarte flambée en fête

**Samedi 18 et dimanche 19 août, l'Association culture sports et loisirs de Boesenbiesen organise sa 34<sup>e</sup> Fête de la tarte flambée.**

« Ce sont les meilleures Flammekeuche ! » Voilà une rengaine que l'on entend souvent lors de la Fête de la tarte flambée à Boesenbiesen. Locaux et touristes apprécient ce plat typique alsacien.

Pour preuve, cette année c'est la 34<sup>e</sup> édition. Un beau nombre pour ce petit village de 300 habitants. Cette fois encore, il va y avoir de l'animation du côté du terrain de sport : une soixantaine de personnes seront mobilisées durant deux jours, pour servir des tartes flambées salées (nature, gruyère, munster), et sucrées (pommes ou framboises).

Le président de l'ACSL, Bruno Bouillé, explique que « tout est fait sur place avec des produits frais. Arnaud prépare la pâte, une équipe épluche les 120 kg



**Cinq fours seront opérationnels pour cuire les tartes flambées au feu de bois.**

Photo L'Alsace/Laurence Bouillé

d'oignons et les pommes... On prépare une crème pour les tartes salées, une seconde pour les sucrées. Chacun sait ce qu'il a à faire, depuis le temps ».

Côté organisation, un chapiteau de 600 m<sup>2</sup> est installé pour accueillir un maximum de monde, le parking est aménagé dans un champ à côté. Dans la partie

cuisine, pas moins de cinq fours sont installés.

La fête débutera samedi à 19 h, en présence du grand maître de la confrérie de la Véritable flammekeuche d'Alsace, Daniel Werling. La confrérie des Zewwelta-treppler de Sélestat sera également présente, tout comme celle des Rieslinger de Scherwiller.

« On accueillera un nouveau groupe de musique cette année, samedi soir, précise M. Bouillé. Il s'agit de FM Light ».

Et dimanche, la fête reprendra dès 17 h, avec les Willerthaller qui assureront l'ambiance. Il ne faudra pas hésiter à chanter, à se balancer, à danser, tout en dégustant une tarte flambée.

Entrée et bal gratuit. Accès fléché vers le terrain de sport à la sortie du village.